

## AVIS INTERNET

**Objet : Afer Patrimoine - Part C/D : FR0010094789 – Parts D : FR001400L0P8 – Parts Afer Génération Patrimoine : FR001400RXU3**  
**Convergence des méthodologies ESG**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de part(s) de l'OPCVM **Afer Patrimoine** (ci-après dénommé le « **Fonds** ») géré par Ofi Invest Asset Management et nous vous remercions de votre fidélité.

Par la présente, nous vous informons que des modifications ont été apportées à la documentation légale de votre Fonds. Ces modifications, entrant en vigueur le **1<sup>er</sup> avril 2025**, vous sont développées ci-après :

À la suite de l'absorption des Sociétés ABEILLE ASSET MANAGEMENT et EGAMO au cours des deux dernières années, OFI INVEST ASSET MANAGEMENT a mené une opération de convergence de ses méthodologies ESG entraînant une refonte de sa gamme d'OPC. En conséquence, la méthodologie ESG de votre Fonds évolue comme suit :

### **Sur la partie Obligataire :**

Afin d'évaluer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des émetteurs, la Société de gestion s'appuie désormais sur la méthodologie de notation ESG interne. Le Fonds adopte une approche ESG en "amélioration de note", qui consiste à obtenir une note ESG moyenne du portefeuille supérieure à la note ESG moyenne de l'univers ISR de comparaison composé des émetteurs de l'indice « Bank Of America Merrill Lynch Euro Corporate» (ER00), que la Société de Gestion considère comme un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du Fonds au regard de sa stratégie.

La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille représente 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du FCP hors liquidités).

### **Sur la partie OPC :**

Au minimum 75% de l'actif net de cette poche est classée en OPC « Article 8 » ou « Article 9 » conformément à la Règlementation SFDR.

Il est à noter que cette modification n'est pas soumise à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers.

Les autres caractéristiques des Fonds demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre Fonds que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

La documentation règlementaire du Fonds actualisée en conséquence sera disponible sur le site internet : [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com) à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**OFI INVEST ASSET MANAGEMENT**

[www.ofi-invest.com](http://www.ofi-invest.com)

22, rue Vernier - 75017 Paris - France

S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71.957.490 euros - Société de gestion de portefeuille - Agrément AMF n° GP 92-12 - FR51384940342 - RCS Paris 384 940 342 - APE 6630 Z

Tél. : +33 (0)1.40.68.17.17 / Fax : +33 (0)1.40.68.17.18